

Fiche de procédure

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2019/2606(RSP)
Procédure terminée	
Objection formulée conformément à l'article 106: autorisation pour certaines utilisations du phtalate de bis(2-éthylhexyle) (DEHP) en vertu du règlement (CE) n° du Parlement européen et du Conseil (Grupa Azoty Zak?ady Azotowe K?dzierzyn S.A.)	
Sujet	
3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Portail de documentation				
Proposition de résolution		B8-0219/2019	27/03/2019	EP
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0316/2019	27/03/2019	EP
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2019)445	27/08/2019	EC